

Madame, Monsieur,

Le Conseil de développement contribue à la mise en débat d'enjeux concernant les citoyens, le territoire et son devenir, notamment dans le cadre du Grand Paris. Sur cette question, il a participé aux dernières **Assises de Plaine commune**, avec la synthèse de ses 25 contributions, « **8 ans de participation citoyenne** », que nous vous invitons à lire.

Chaque fois qu'un nouveau territoire se dessine, l'instance doit veiller à ce qu'il prenne en compte les dysfonctionnements et la réduction des inégalités.

**Le territoire de Plaine Commune entre dans une nouvelle étape de son développement** avec des projets d'envergure métropolitaine : transport « Grand Paris Express », grands équipements, pôle labellisé « territoire de la culture et de la création ». L'importance de ces projets exige une connaissance partagée et l'indispensable implication de tous.

Historiquement, des activités autour de la création se sont développées sur Plaine Commune. Le « pôle économique de la création » doit d'abord se construire à partir de l'existant et offrir des possibilités pour la population : foncier pour le développement des petites entreprises, formations, orientation sur les métiers, logements, équipements publics et espaces verts financés par la plus-value foncière liée au « Grand Paris - Express », participation à la richesse culturelle du territoire... Il doit se construire dans une large démarche participative à l'échelle des quartiers et de l'intercommunalité.

**Plaine Commune a saisi le Conseil de développement pour avoir son avis sur le projet de « territoire de la culture et de la création ». L'instance finalise son avis en Assemblée plénière. La réunion sera exceptionnellement publique. Nous vous convions, ainsi que toutes les personnes et les acteurs du territoire intéressés, à participer à cet échange.**

**Mercredi 26 septembre 2012  
de 19h00 à 22h- Salle du Conseil – 4<sup>ème</sup> étage  
Plaine Commune - 21 rue Jules Rimet, Saint-Denis**

**Construit en associant les habitants, le territoire métropolitain doit également être mieux gouverné pour répondre aux préoccupations quotidiennes majeures** en termes de transport, de logement, de mieux vivre ensemble.

**Aujourd'hui, le devenir de la métropole francilienne est au cœur des débats nationaux.** Les élus de Paris Métropole, mettent en débat leurs propositions réunies dans un « livre ou-vert » sur la métropole francilienne. Des enjeux partagés aux premières pistes de solutions, un socle commun s'est construit : Solidarité, rayonnement, logement, transport, multipolarité, rôle des citoyens, des Communes, relations avec l'Etat,.... **Nous vous proposons de partager ces réflexions communes.**

**Ainsi, Patrick Braouezec, Président de Paris Métropole et de Plaine Commune participera à nos échanges sur les principes de la gouvernance métropolitaine.** Cette rencontre se situe dans une consultation publique plus large qui permettra de formuler des propositions de gouvernance en adéquation avec les exigences de cette nouvelle étape de développement de notre territoire et les aspirations des citoyens.

Comptant sur votre présence et vous remerciant de relayer notre initiative, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes plus sincères salutations.



Françoise CARAYON  
Présidente du Conseil de développement